

# LE CENTRE BOURG

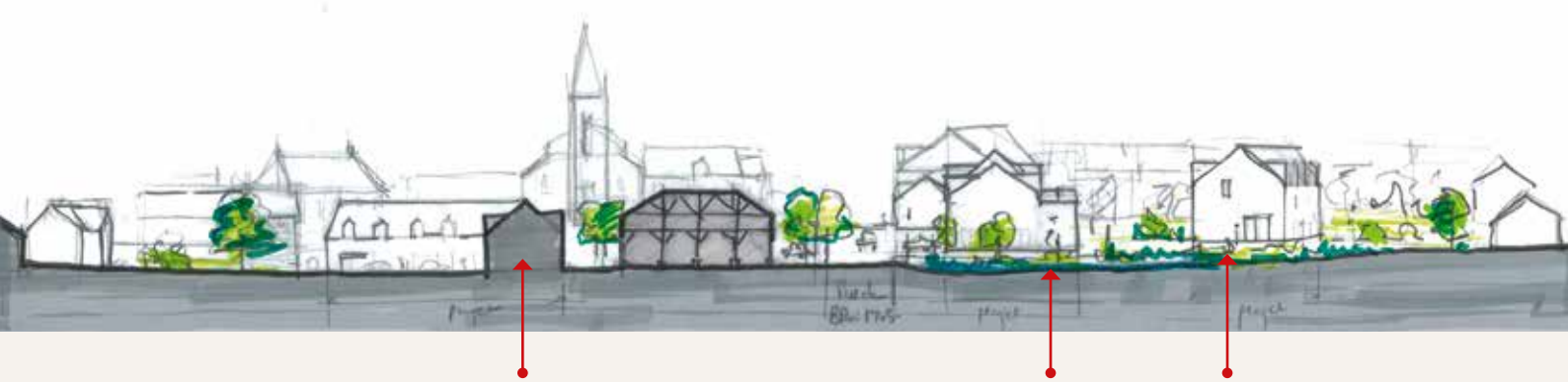
## ZAC DU CENTRE BOURG : ÇA AVANCE !

Dans le cadre de la **Zone d'aménagement concerté** créée en avril, la Commune a désigné la société EXIA en tant qu'aménageur et concessionnaire de l'opération. Depuis mai, EXIA est maître d'ouvrage des études, sous le contrôle de la municipalité. L'élaboration du projet atteint un stade d'aboutissement, ultime étape avant le début d'une première tranche de travaux prévue mi 2016.



En parallèle, la Commune engage et met en œuvre un projet de restructuration et d'embellissement de la rue de la Gare.





**Au nord de la halle, entre la rue de la Gare et la Mairie :** restructuration complète des constructions existantes pour la création d'un front bâti harmonieux et intégré. 2 programmes en rez-de-chaussée (RDC) plus combles accueilleront :

- Un pôle de santé de 400 m<sup>2</sup> (médecins généralistes, kinés, orthophonistes, ostéopathes, diététicienne),
- 5 logements locatifs avec une surface de 250 m<sup>2</sup> de commerces et services en front de la place et de la rue de la Gare.

**Au sud de la halle, entre Morchène et la rue du 11 novembre :** renouvellement de constructions hétérogènes existantes au profit d'un programme d'ensemble cohérent de 2 à 3 programmes :

- En front de rue, 30 logements. Le gabarit RDC + un étage + combles permettra la réalisation de 200m<sup>2</sup> de commerces et services.
- En retrait de la voie, la réalisation de 30 logements au cœur d'un espace principalement paysager dédié aux résidents.

L'intégration des stationnements permettra la mise en valeur par le végétal du cœur d'îlot.

## DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR associer les habitants à l'élaboration du projet

- > Prendre en compte les usages du centre-bourg
- > Se projeter dans le futur quartier
- > Débattre des propositions d'aménagement émises par l'aménageur et son équipe.

Pour concevoir le schéma d'aménagement et éprouver sa fonctionnalité, la commune a souhaité associer un Comité d'habitants, de commerçants et de représentants d'associations à l'élaboration du projet.

- Quinze personnes ont ainsi participé à trois réunions pour débattre des orientations d'aménagement du projet :
- Le 19 septembre, EXIA a présenté deux

opérations réalisées à Ormes : le Vieux Puits et la résidence de La Fontaine. Cette visite associant les élus et les participants de Saint-Cyr-en-Val a permis un premier échange sur les enjeux du projet du centre-bourg.

- Le 25 septembre, les participants ont été invités à analyser le plan d'aménagement « in situ » : l'atelier s'est tenu directement sur la place de la Halle.
- Enfin, le 12 octobre, l'atelier a permis de préciser les modalités d'aménagement du futur chemin piétonnier et cyclable reliant la rue du 11 novembre à la rue du 8 mai 1945.

Les remarques et propositions ont été formalisées dans un rapport remis au Comité de pilotage de la ZAC. Les élus et EXIA examinent la faisabilité des demandes afin de préciser et adapter le schéma d'aménagement en vue de l'exposition et de la réunion publique.



Visite à Ormes – La résidence de la Fontaine



### FOCUS SUR LE PÔLE DE SANTÉ

Le volume du bâtiment s'inscrit dans la pente. L'entrée principale sera de niveau avec la place de l'Eglise. Les stationnements (visiteurs et personnel) et accès de service seront positionnés en retrait, au cœur de l'îlot.

Le pôle de santé compte déjà 9 praticiens qui ont signé une lettre d'engagement et d'autres seront annoncés prochainement.



Ce supplément du bulletin municipal présente le contenu d'une **EXPOSITION PUBLIQUE** Du 24 novembre au 31 décembre en Mairie.

Vous êtes invités à la découvrir le 23 novembre à 18h30, lors de la **RÉUNION PUBLIQUE** à la salle des fêtes. Les élus de Saint-Cyr-en-Val, la société EXIA et son équipe, seront présents pour ce moment d'échange privilégié.